

• (0940)

L'honorable Jean-Maurice Simard: Vous connaissez ces gens? Comme vous avez choisi ces noms, il serait peut-être intéressant de le savoir. Le sénateur Olson a peut-être dit non à ces gens.

Le sénateur Hébert: Pourquoi ne vous levez-vous pas? On ne vous voit pas bien.

Le sénateur Hastings: Prenez un porte-voix!

Le sénateur Simard: Vous êtes en train de tirer sur vos troupes!

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, le sénateur Lynch-Staunton trouve ça drôle, comme moi. . .

Le sénateur Simard: Et avec raison.

Le sénateur Frith: . . . que le sénateur Simard marmonne.

Le sénateur Simard: Je marmonne peut-être, mais vous m'entendez quand même. C'est du domaine public. La motion leur dit non. Ne nous tirez pas dessus. Tirez sur le sénateur Olson!

Le sénateur Molgat: Le comité a dit non. Une majorité a dit non.

Le sénateur Simard: Cela fait un bout de temps que vous marquez des buts contre votre propre équipe!

Le sénateur Frith: N'y a-t-il pas moyen d'arrêter ce moulin à paroles!

Le sénateur Simard: Vous pouvez toujours essayer. D'autres ont déjà essayé avant vous.

Le sénateur Frith: Dans ce cas je demande à vos collègues de le faire. Nous en étions à la demande n° 21.

Le sénateur Molgat: C'est un véritable mouvement perpétuel!

Le sénateur Gigantès: Voulant rivaliser avec le sénateur Flynn, il doit s'exercer. Laissons-le agir à sa guise!

Le sénateur Frith: La demande n° 22 émanait du Centre de recherche en politiques de rechange et la réponse a été non.

La liste se poursuit: l'International Union of Operating Engineers, non; l'Association internationale des travailleurs en ponts, en fer structural et ornemental, section 97, non; le National Union of Public and General Employees, non; la Fédération du travail des Territoires du Nord-Ouest, non; la Fédération du travail de l'Ontario (CTC), non; la Fédération

du travail de la Nouvelle-Écosse (CTC), non; le Peace River District Labour Council, non; la Shipyard General Workers's Federation of B.C., non; l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, non; M. Jack Miller, non; l'Alliance internationale des employés de la scène et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, non; le Nova Scotia Government Employees Union, non; le Strait Area and District Labour Council, non; l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, loge du district 78, oui; le New Glasgow and District Labour Council, non; l'Association internationale des plâtriers et des finisseurs en ciment des États-Unis et du Canada, Restoration Steeplejacks, section 172, non; le Fredericton and District Labour Council, non; le Hoyt's Group of Companies, non; le Cape Breton and District Labour Council, non; le Toronto-Central Ontario Building and Construction Trades Council, non; l'Alliance de la fonction publique, non.

Cette liste comportait 43 demandes. Quatre groupes ont reçu une réponse favorable et 39 ont essuyé un non.

J'ai toutes les demandes ici et je voudrais demander s'il y a consentement pour que je les dépose et pour que la liste maîtresse des demandes à comparaître devant le comité dont je viens de parler soit consignée au compte rendu des *Débats du Sénat* d'aujourd'hui.

(Voir l'annexe, p. 3069)

On ne saurait inscrire toutes les lettres au compte rendu, mais à chacun des noms que je viens de citer correspond une lettre. Je remets maintenant la feuille et les lettres au page.

Honorables sénateurs, la liste et ce qui s'est passé ces derniers jours illustrent parfaitement la situation.

L'honorable Consiglio Di Nino: Je tiens à préciser que je suis un des sénateurs qu'on accuse de ne pas avoir voulu assister aux audiences d'hier matin.

Le sénateur Hébert: Vous êtes arrivé en retard!

Le sénateur Di Nino: Mon collègue, le sénateur Simard, et moi-même avons voyagé par autobus, et il s'est écoulé entre 15 à 17 minutes partir du moment où nous attendions à la porte de l'édifice Victoria jusqu'à notre arrivée.

Le sénateur Hébert: Vous auriez dû partir une heure plus tôt!

Le sénateur Di Nino: Permettez-moi de terminer, je vous en prie. Malheureusement, la météo ne collaborait pas beaucoup hier matin. Nous sommes donc arrivés six ou sept minutes après neuf heures et nous nous sommes excusés auprès du président.

Les circonstances étaient telles que nous ne pouvions rien y faire. À notre arrivée, on nous a avisés que la réunion venait d'être ajournée. Six membres étaient présents en plus du président, donc le quorum était atteint. Des témoins attendaient déjà. Étant donné que le nombre minimum de membres étaient là, nous aurions certainement pu entendre ces témoins.